



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

VENTE D'URGENCE JETGRAPH

- Débitrice: Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation**, Route de l'Ancienne Papeterie, 1723 Marly
- Remarques:** English version can be consulted on the website www.iis-liquidation.ch.
Die deutsche Fassung kann auf der Internetseite www.iis-liquidation.ch eingesehen werden.
Remarques : Faillite de la société / VENTE D'URGENCE —
Art. 243 al. 2 LP et 256 al. 1 et 3 LP
Les créanciers de la faillite et les tiers intéressés sont rendus attentifs au fait que l'administration spéciale de la faillite a l'intention de procéder à une vente d'urgence de toutes les marques appartenant à Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation, à l'exception de la marque « CMA », (ci-après « les Marques »), y compris certains actifs en lien avec les Marques, selon une offre ferme et irrévocable du 11 mars 2014 déposée conjointement par les sociétés C.R. Kennedy & Company Pty Ltd, à Victoria (Australie) et Chugai Photo Chemical Co., Ltd, à Tokyo (Japon), pour un montant de CHF 2'000'000 (ci-après « la Première Offre »).
La liste des Marques et des actifs en lien avec les Marques qui sont mis en vente peut être consultée sur le site www.iis-liquidation.ch. La vente porte sur l'ensemble des Marques appartenant à Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation, à l'exclusion de « CMA », qui sont cédées en un seul bloc, avec les actifs en lien avec les Marques. Aucune garantie n'est fournie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de la liste.
Une revendication de gage a été formulée sur les Marques. Le créancier faisant valoir le gage a donné son assentiment à la vente.
Il existe un contrat de licence en relation avec certaines marques, dont le contenu influence les conditions de vente (ci-après « les Conditions »). Ce contrat est disponible sur le site susmentionné.
Se fondant sur un contrat de prêt conclu avec Ilford Imaging Switzerland GmbH, un tiers prétend être au bénéfice d'une licence d'une durée de trois ans sur la marque Ilford pour le Japon et l'Asie. Une copie de ce contrat de prêt est disponible sur le site susmentionné.
Un accord de coexistence conclu par Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation en relation avec la marque Galerie

en Finlande est également disponible sur le site susmentionné.

Les créanciers et les tiers qui font valoir un droit de propriété sur l'une ou l'autre des Marques ou sur les actifs en lien avec les Marques doivent s'annoncer par écrit auprès de l'administration spéciale de la faillite dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication. A défaut, les Marques et les actifs en lien avec les Marques seront réalisés. Le délai sera tenu pour respecté si l'annonce de revendication parvient auprès de l'administration spéciale de la faillite au plus tard le 10ème jour, à 17h00 CET.

Dans le même délai, les créanciers sont invités à faire connaître leur avis, en justifiant leur qualité de créancier, étant entendu que ceux qui ne répondront pas ou ne déclareront pas par écrit s'abstenir seront considérés comme approuvant la vente de gré à gré.

Les créanciers et les tiers intéressés à acquérir les Marques et les actifs en lien avec les Marques ont la possibilité de faire valoir une offre ferme et irrévocable, d'un montant d'au moins CHF 200'000 supérieur au montant de la Première Offre, en exposant par courrier recommandé adressé à l'administration spéciale de la faillite d'ici au 28 avril 2014 le montant supérieur qu'ils proposent pour l'acquisition des Marques et des actifs en lien avec les Marques et en déposant d'ici au 28 avril 2014 une garantie bancaire ou le montant de l'offre supérieure sur le compte bancaire de Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation.

Les modalités de l'offre supérieure à déposer et les Conditions peuvent être consultées sur le site www.iis-liquidation.ch. Le dépôt d'une offre supérieure implique l'acceptation des Conditions sans exception.

En cas d'approbation de la vente de gré à gré et en l'absence d'une offre supérieure, la vente de gré à gré sera conclue sur la base de la Première Offre. En présence de deux ou plusieurs offres, la vente interviendra selon la procédure décrite dans les Conditions.

La décision de l'administration spéciale de la faillite de réaliser d'urgence les Marques et les actifs en lien avec les Marques a reçu le préavis favorable de la commission de surveillance. Elle peut faire l'objet d'une plainte auprès de l'autorité de surveillance (Chambre des poursuites et faillites du Tribunal cantonal de Fribourg, rue des Augustins 3, CH — 1700 Fri-





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

bourg) dans les dix jours dès sa publication.

Pour tous renseignements :

Ilford Imaging Switzerland GmbH in Liquidation

Yves Auberson – FIDEXIS SA

Co-administration spéciale de la faillite

Bd de Pérolles 21

1701 Fribourg

Tél. : + 41 (0)26 347 50 01

Fax : + 41 (0)26 347 50 09

office@iis-liquidation.ch

Yves Auberson - FIDEXIS SA

Administration spéciale / Faillite

Ilford Imaging Switzerland GmbH

1700 Fribourg

01434211



Freitag - Vendredi - Venerdì, 04.04.2014, No 66, Jahrgang - année - anno: 132

Konkurse - Faillites - Fallimenti Verschiedenes - Divers - Diversi